

Association Nature et Environnement
2 Rue Ernest Solvay
57430 SARRABLE

Mairie de KIRVILLER
57430 KIRVILLER

Objet : Déclaration du « Tir de nuit » sur la chasse communale.

Monsieur le Maire,

Par la présente je vous informe que nous allons pratiquer le tir de nuit sur la chasse communale conformément à l'arrêté préfectoral 2026-DDT6SERAF6UFC n° 22 du 1 er avril 2026 autorisant le tir de nuit du sanglier du 15 avril 2026 au 1^{er} février 2027.

Cordialement.

NATURE ET ENVIRONNEMENT

2 Rue Ernest Solvay
F 57430 SARRALBE
Tel. +33 3 87 97 09 09
flory57@orange.fr

Sarralbe le 18.06.2026

